



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRAL

UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/23
29 avril 2019

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-troisième réunion
Montréal, 27– 31 mai 2019

PROPOSITION DE PROJET : COMORES (LES)

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, quatrième tranche)

PNUE

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET - PROJETS PLURIANNUELS

Comores (les)

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE	DATE D'APPROBATION	MESURE DE RÉGLEMENTATION
Plan d'élimination des HCFC (phase I)	PNUE (agence principale)	64 ^e	35 % d'ici 2020

(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C Groupe I)	Année : 2018	0,06 (tonne PAO)
--	--------------	------------------

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)								Année : 2018	
Produit chimique	Aérosol	Mousse	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvant	Agent de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale par secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-22					0,06				0,06

(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Référence 2009 - 2010 :	0,14	Point de départ des réductions globales durables :	0,14
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :	0,05	Restante :	0,09

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2019	2020	Total
PNUE	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0,01	0,01	0,02
	Financement (\$US)	33 900	18 080	51 980

(VI) DONNÉES DU PROJET		2011	2013	2014	2015	2016	2017	2018*	2019	2020	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal		s.o.	0,14	0,14	0,14	0,13	0,13	0,13	0,13	0,09	s.o.
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)		s.o.	0,14	0,14	0,14	0,13	0,13	0,13	0,13	0,09	s.o.
Financement convenu (\$US)	PNUE	Coûts du projet	44 000	35 000	0	0	35 000	0	30 000	0	160 000
			Coûts d'appui	5 720	4 550	0	0	4 550	0	3 900	0
Financement approuvé par ExCom (\$US)		Coûts du projet	44 000	35 000	0	0	35 000	0	0	0	114 000
		Coûts d'appui	5 720	4 550	0	0	4 550	0	0	0	14 820
Total du financement soumis pour approbation à la présente réunion (\$US)		Coûts du projet	0	0	0	0	0	0	30 000*	0	30 000
		Coûts d'appui	0	0	0	0	0	0	3 900	0	3 900

* La quatrième tranche devrait avoir été présentée en 2018.

Recommandation du Secrétariat :	Approbation globale
--	---------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement des Comores, le PNUE, à titre d'agence d'exécution désignée, a présenté une demande de financement pour la quatrième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), pour un montant de 30 000 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 3 900 \$ US.¹ La présentation comprend un rapport périodique sur la mise en oeuvre de la troisième tranche, le rapport de vérification de la consommation de HCFC pour 2013 à 2018, et le plan de mise en oeuvre de la tranche pour 2019 et 2020.

Rapport sur consommation de HCFC

2. Le gouvernement des Comores a déclaré une consommation de 0,06 tonne PAO de HCFC en 2018, ce qui est inférieur de 57 pour cent à la valeur de référence des HCFC pour la conformité. La consommation de HCFC de 2014-2018 est indiquée au tableau 1.

Tableau 1. Consommation de HCFC des Comores (2014-2018 - Données de l'article 7)

HCFC-22	2014	2015	2016	2017	2018	Référence*
Tonnes métriques	2,60	1,80	1,56	1,21	1,00	2,48
Tonnes PAO	0,14	0,10	0,09	0,07	0,06	0,14

*La référence des HCFC pour la conformité est de 0,1 tonne PAO (basée sur un chiffre décimal).

3. La consommation de HCFC des Comores diminue en raison des contrôles réglementaires sur les importations de HCFC, des meilleures pratiques d'entretien qui entraînent une réduction de la consommation de HCFC par les équipements d'entretien, et de l'accroissement dans la population des équipements sans HCFC.

Rapport sur la mise en oeuvre du programme de pays

4. Dans le rapport de mise en oeuvre du programme de pays de 2018, le gouvernement des Comores a déclaré des données de consommation de HCFC qui sont conformes aux données déclarées au titre de l'article 7 du Protocole de Montréal.

Rapport de vérification

5. Le rapport de vérification a confirmé que le gouvernement est à mettre en oeuvre un système d'autorisation et de contingentement pour les importations et les exportations de HCFC, et que la consommation totale de HCFC pour 2016, 2017 et 2018 a été de 0,09, 0,07 et 0,06 tonne PAO, respectivement. La vérification a conclu que les Comores sont dotées d'un système fiable d'autorisation et de contingentement des HCFC pour le contrôle et le suivi des HCFC conformément aux objectifs de l'accord. Le rapport de vérification a confirmé que la consommation des années 2013 à 2018 est conforme aux objectifs du PGEH.

6. Il y avait une différence mineure dans les données de l'article 7 et les données des douanes quant à l'importation des HCFC pour 2013 (0,012 tonne PAO) et 2014 (0,03 tonne PAO) en raison d'erreurs dans l'enregistrement des données. Le PNUE a convenu de demander au gouvernement de présenter la révision des données de 2013 et 2014 sur la base du rapport de vérification au Secrétariat de l'ozone. Le rapport de vérification a aussi souligné douze instances où les importations de HCFC par des importateurs individuels étaient plus élevées que le contingent assigné. Cette situation était principalement attribuable à la tenue manuelle des registres des contingents d'importation.

¹ Selon la lettre du 14 mars 2019 du Ministère de l'Énergie, de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement des Comores au Secrétariat.

La formation d'importateurs en tenue des registres et un système en ligne pour le suivi des importations de HCFC qui serait mis en oeuvre au plus tard en décembre 2019 permettraient de régler cette question.

Rapport périodique sur la mise en oeuvre de la troisième tranche du PGEH

Cadre juridique

7. Le système d'autorisation et de contingentement des importations et des exportations a été établi, et il est opérationnel pour toutes les SAO, y compris les HCFC. Le gouvernement a modifié la législation afin d'y inclure le programme d'élimination accélérée des HCFC. Le gouvernement des Comores a interdit l'importation de toutes les SAO, sauf les HCFC, depuis 2010, et les substances éliminées ne sont plus utilisées aux Comores.

Secteur de l'entretien en réfrigération

8. Les activités suivantes ont été mises en oeuvre :

- (a) Deux ateliers de formation destinés à 36 agents des douanes sur la réglementation et l'identification des HCFC et des équipements avec HCFC, et sur les questions de commerce illicite des HCFC. L'Unité nationale d'ozone (UNO) a inclus dans le curriculum de l'école de formation des douanes un module sur la protection de la couche d'ozone et la mise en oeuvre du Protocole de Montréal, ce qui a permis d'accroître la capacité des agents des douanes à identifier les importations suspectes de SAO;
- (b) Deux ateliers destinés à 51 techniciens en réfrigération portant sur les bonnes pratiques en réfrigération, la manipulation sécuritaire des hydrocarbures (HC) et l'entretien des équipements de climatisation. L'UNO a signé un mémorandum avec l'institut principal de formation en réfrigération à Domoni, le principal institut de formation des techniciens. Dans son curriculum, les bonnes pratiques d'entretien et d'utilisation sécuritaire des produits de remplacement sont déjà incluses.

Unité de mise en oeuvre et de suivi du projet (PMU)

9. L'UNO a recruté deux consultants (un en réfrigération et un spécialiste en douanes) afin d'aider à la collecte des données et au suivi de la mise en oeuvre de toutes les activités du PGEH. Les institutions participant à la mise en oeuvre du programme d'élimination aux Comores comprennent l'UNO, le Comité national de l'ozone, l'Association des techniciens en réfrigération et le ministère du Commerce.

Niveau de décaissement des fonds

10. En mars 2019, des 114 000 \$ approuvés jusqu'à maintenant, 109 000 \$ US avaient été décaissés (Tableau 2). Le solde de 5 000 \$ US sera décaissé en 2019.

Tableau 2. Rapport financier de la phase I du PGEH des Comores (\$US)

Agence	Première tranche		Deuxième tranche		Troisième tranche		Total	
	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé
PNUE	44 000	44 000	35 000	35 000	35 000	30 000	114 000	109 000
Taux de décaissement (%)	100,0		100,0		85,7		95,6	

Plan de mise en oeuvre de la quatrième tranche du PGEH

11. Les activités suivantes seront mises en oeuvre entre juillet 2019 et juin 2020 :
- (a) Trois ateliers pour la formation de 36 agents des douanes sur le suivi et la réglementation des importations et la distribution des HCFC au pays, y compris les contingents de HCFC (11 000 \$ US);
 - (b) Trois ateliers pour la formation de 60 techniciens en réfrigération sur les bonnes pratiques de réfrigération (11 000 \$ US); et
 - (c) Suivi de la mise en oeuvre de toutes les activités du PGEH, y compris la diffusion des améliorations apportées à la tenue des dossiers des importations (8 000 \$ US).

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT**OBSERVATIONS**Rapport périodique sur la mise en oeuvre de la troisième tranche du PGEH*Cadre juridique*

12. Le gouvernement des Comores a déjà émis pour 2019 des contingents d'importation des HCFC de 0,05 tonne PAO, ce qui est inférieur de 61 pour cent aux objectifs de réglementation du Protocole de Montréal.

Secteur de l'entretien en réfrigération

13. Le PNUE a indiqué que la présentation tardive de la quatrième tranche était attribuable aux délais dans l'achèvement du rapport de vérification, lequel a maintenant été présenté.

14. Le PNUE a déclaré qu'il n'existe au pays aucun règlement sur l'utilisation des hydrocarbures (HC), et ni le gouvernement, ni le PNUE n'encouragent la reconversion d'équipements de réfrigération et de climatisation avec HCFC à l'utilisation de frigorigènes inflammables ou toxiques.

Conclusion

15. Le Secrétariat a noté que le système d'autorisation et de contingentement des importations du pays est opérationnel; que le niveau de consommation de 2018 était inférieur à la consommation maximale admissible aux termes de l'accord conclu avec le Comité exécutif; et que le contingent établi pour 2019 est déjà de 64,3 pour cent inférieur à la consommation de référence des HCFC. La capacité des techniciens d'entretien et des douanes continuera d'être renforcée afin de soutenir l'élimination des HCFC aux Comores. Le PGEH avance et 95,6 pour cent du financement approuvé jusqu'à maintenant a été décaissé, et le gouvernement et le PNUE se sont engagés à mettre en oeuvre les activités du PGEH de manière efficace quant aux coûts. Les activités déjà mises en oeuvre et celles prévues pour la quatrième tranche, y compris la mise en oeuvre du système en ligne pour le suivi des importations de HCFC, et le soutien de l'accroissement de la capacité des institutions de formation, viendront renforcer la formation du secteur de l'entretien et les activités d'exécution, et garantiront la durabilité à long terme du PGEH.

RECOMMANDATION

16. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif prenne note du rapport périodique sur la mise en oeuvre de la troisième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) des Comores. Il recommande aussi l'approbation globale de la quatrième tranche de la phase I du PGEH des Comores, et du plan correspondant de mise en oeuvre de la tranche 2019-2020, au niveau de financement indiqué au tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coût d'appui (\$US)	Agence d'exécution
(a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, quatrième tranche)	30 000	3 900	PNUE